

INTRODUCTION

Nulle part au monde il n'y a de diplôme de psychanalyse. Et non pas par hasard, ou par inadvertance, mais pour des raisons qui tiennent à l'essence de ce qu'est la psychanalyse. On ne voit pas ce que serait l'épreuve de capacité qui déciderait du psychanalyste, alors que l'exercice de la psychanalyse est d'ordre privé, réservé à la confiance que fait le patient à un analyste, du plus intime de sa cogitation.

Admettons que l'analyste y réponde par une opération, qui est l'interprétation, et qui porte sur ce que l'on appelle l'inconscient. Cette opération ne pourrait-elle faire la matière de l'épreuve ? - d'autant que l'interprétation n'est pas l'apanage de la psychanalyse, que toute critique des textes, des documents, des inscriptions, l'emploie aussi bien. Mais l'inconscient freudien n'est constitué que dans la relation de parole que j'ai dite, ne peut être homologué en dehors d'elle, et l'interprétation psychanalytique n'est pas probante en elle-même mais par les effets, imprévisibles, qu'elle suscite chez celui qui la reçoit, et dans le cadre de cette relation même. On n'en sort pas.

Il en résulte que c'est l'analysant qui, seul, devrait être reçu pour attester la capacité de l'analyste, si son témoignage n'était faussé par l'effet de transfert, qui s'installe aisément d'emblée. Cela fait déjà voir que le seul témoignage recevable, le seul à donner quelque assurance concernant le travail qui s'est fait, serait celui d'un analysant après transfert, mais qui voudrait encore servir la cause de la psychanalyse.

Ce que je désigne là comme le témoignage de l'analysant est le noyau de l'enseignement de la psychanalyse, pour autant que celui-ci réponde à la question de savoir ce qui peut se transmettre au public d'une expérience essentiellement privée.

Ce témoignage, Jacques Lacan, l'a établi, sous le nom de la passe (1967) ; à cet enseignement, il a donné son idéal, le mathème* (1974). De l'une à l'autre, il y a toute une gradation : le témoignage de la passe, encore tout grevé de la particularité du sujet, est confiné à un cercle restreint, interne au groupe analytique ; l'enseignement du mathème, qui doit être démonstratif, est pour tous - et c'est là que la psychanalyse rencontre l'Université. L'expérience se poursuit en France depuis quatorze ans : elle s'est fait connaître en Belgique par le Champ freudien ; elle prendra dès janvier prochain la forme de la "Section clinique".

Il me faut dire clairement ce que cet enseignement est, et ce qu'il n'est pas. Il est universitaire ; il est systématique et gradué ; il est dispensé par des responsables qualifiés ; il est sanctionné par des diplômes.

Il n'est pas habilitant quant à l'exercice de la psychanalyse. L'impératif formulé par Freud qu'un analyste soit analysé a été non seulement confirmé par Lacan mais radicalisé par la thèse selon laquelle une analyse n'a pas d'autre fin que la production d'un analyste. La transgression de cette éthique se paie cher - et, à tous les coups, du côté de celui qui la commet.

Que ce soit à Paris, à Bruxelles ou à Barcelone, que ses modalités soient étatiques ou privées, il est d'orientation lacanienne. Ceux qui le reçoivent sont définis comme des participants : ce terme est préféré à celui d'étudiant pour souligner le haut degré d'initiative qui leur est donné - le travail à fournir ne leur sera pas extorqué : il dépend d'eux ; il sera guidé et évalué.

Il n'y a pas de paradoxe à poser que les exigences les plus strictes portent sur ceux qui s'essaient à une fonction enseignante dans le Champ freudien sans précédent dans son genre : puisque le savoir, s'il prend son autorité de sa cohérence, ne trouve sa vérité que dans l'inconscient, c'est-à-dire d'un savoir où il n'y a personne pour dire "je sais", ce qui se traduit par ceci, qu'on ne dispense un enseignement qu'à condition de le soutenir d'une élaboration inédite, si modeste soit-elle.

Il commence par la partie clinique de cet enseignement. La clinique n'est pas une science, c'est-à-dire un savoir qui se démontre : c'est un savoir empirique, inséparable de l'histoire des idées. En l'enseignant, nous ne faisons pas que suppléer aux défaillances d'une psychiatrie à qui le progrès de la chimie fait souvent négliger son trésor classique ; nous y introduisons aussi un élément de certitude (le mathème de l'hystérie).

Les présentations de malades viendront demain étoffer cet enseignement. Conformément à ce qui fut jadis sous la direction de Lacan nous procéderons pas à pas.

J.-A. Miller

Prologue de Guitrancourt, 15 août 1988

* Du grec *mathema* : ce qui s'apprend

LES RENDEZ-VOUS DU COLLÈGE CLINIQUE

ouverts au public

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026

OUVERTURE

Qu'est-ce qu'on demande ?

Ligia Gorini, psychiatre, chef de pôle, psychanalyste à Paris

SAMEDI 24 AVRIL 2027

CONVERSATION CLINIQUE

La demande de diagnostic

Anaëlle Lebovits-Quenehen, psychanalyste à Paris

SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2027

WORKSHOP

Demandes et désirs dans la pratique

La demande de l'enfant, sujet de plein droit

Dalila Arpin, psychanalyste à Paris

Paradoxes de la demande dans la clinique des psychoses

Damien Guyonnet, psychanalyste à Paris

DIRECTION Jacques-Alain Miller

COORDINATION Christiane Alberti

ENSEIGNANTS Bernard Alberti ; Christiane Alberti ; Caroline Doucet ;

Victor Rodriguez ; André Soueix

CONFÉRENCIERS Ligia Gorini (Paris) ; Anaëlle Lebovits-Quenehen (Paris) ;

Dalila Arpin (Paris) ; Damien Guyonnet (Paris)

COMMUNICATION/DIFFUSION Pascale Rivals

Vous trouverez le programme de formation
sur notre site internet

WWW.COLLEGECLINIQUE-TOULOUSE.FR

Secrétariat du Collège clinique de Toulouse

6, rue Vélane • 31000 Toulouse

Tél. 06 82 00 99 40 / 06 20 23 47 22

Référent accessibilité : Pascale Rivals



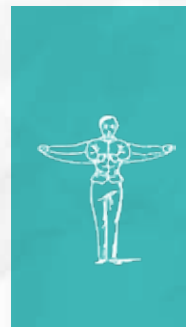
COLLEGECLINIQUE-TOULOUSE@ORANGE.FR



WWW.LACAN-UNIVERSITE.FR



COLLEGECLINIQUE31



COMMENT S'ORIENTER DANS LA CLINIQUE

LES PARADOXES DE LA DEMANDE

**COLLÈGE CLINIQUE
TOULOUSE**

INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN

Sous les auspices du Département de
psychanalyse de l'Université Paris VIII

WWW.COLLEGECLINIQUE-TOULOUSE.FR

**SESSION
2026-2027**



LES PARADOXES DE LA DEMANDE

« *La demande comporte quelque chose que l'expérience humaine connaît bien, qui fait qu'elle ne peut jamais être véritablement exaucée comme telle* » (J. Lacan).

Le paradoxe premier tient à ce que toute demande ne peut être que déçue.

Elle commence par le besoin : le cri brut qui l'exprime devient demande à partir de la réponse que l'Autre lui réserve. Il faut cette réponse langagière pour que tout ce qu'on suppose de ce cri vaille comme demande. Ainsi, dans l'impuissance originaire qui est la sienne, le petit d'homme se trouve entièrement dépendre de la parole de l'Autre qui modifie, transforme, recompose profondément la nature de ce qu'il veut. C'est dire que la demande est relative à l'Autre, à son interprétation et c'est dans cet écart entre besoin et demande, entre demande et réponse, que s'insinue l'espace du désir.

Aussi loin que l'on aille dans cette demande, elle bute inmanquablement sur un objet qui ne peut pas se demander, car l'Autre ne l'a pas. Autre paradoxe qui s'ensuit : à l'horizon de toute demande, même appuyée sur le besoin, il y a cette dimension que l'Autre donne ce qu'il n'a pas. C'est même la définition de l'amour selon Lacan : donner ce qu'on a pas. À ce titre, toute demande est demande d'amour, au-delà de la particularité de ce qui est accordé. On demande toujours autre chose.

C'est pourquoi le psychanalyste ne peut pas répondre à la demande : y répondre est forcément la décevoir, puisque ce qui y est demandé est toujours autre chose. Dès lors que l'analyste supporte les figures historiques de la demande, le patient est conduit à reformuler ses plus anciennes demandes et ainsi entrouvrir le passé jusque dans la première enfance. « Demander, le sujet n'a jamais fait que ça, il n'a pu vivre que par ça, et nous prenons la suite ». (J. Lacan, *Écrits*).

S'il y a lieu dans la pratique de suspendre toute réponse à la demande, quel est le ressort du traitement de la demande, ses moyens en termes de tactique et de stratégie ? L'enseignement de cette session se dédiera à trouver dans l'orientation lacanienne des ressources pour la doctrine et pour la pratique.

Christiane Alberti

LES MODULES ENSEIGNEMENT

Les enseignements s'adressent aux praticiens du champ de la santé, de l'éducation, du secteur social et à toute personne intéressée par le savoir de la psychanalyse et la clinique qu'elle oriente. Ils comprennent le **MODULE CLINIQUE** (présentations cliniques et séminaire pratique) et le **MODULE LECTURE** (séminaire théorique et séminaire lecture). Les enseignements ont lieu une fois par mois, le samedi de 9h à 16h30.

LE MODULE CLINIQUE

Les Présentations cliniques

Pratiquée par Lacan durant 40 années à l'hôpital Sainte-Anne, la présentation de malades est au centre de la formation dispensée par les sections cliniques de l'Institut du Champ freudien. Un patient s'y entretient à bâtons rompus avec un psychanalyste devant un auditoire de quelques participants et soignants. Cet entretien a pour visée de faire enseignement pour le patient lui-même, qui peut apprendre quelque chose de ce qui lui arrive. Cette rencontre au cas par cas, est à chaque fois une leçon clinique. Le patient qui porte là témoignage trouve à transmettre son expérience de sujet, dans l'espoir de s'en alléger un peu, de faire le point, de participer au réordonnancement de son trajet dans le lieu de soin qui l'abrite. L'équipe soignante, en charge du patient, s'avance à partir de la question posée par le diagnostic et le traitement.

Le Séminaire Élucidation des pratiques cliniques

Cet enseignement se déroule dans un groupe au nombre limité de personnes. Il partira d'une lecture de cas cliniques tirés de la littérature psychanalytique. Qu'est-ce qu'écrire un cas ? Quelles données recueillir ? Chaque groupe d'élucidation peut également permettre aux participants, de dégager un enseignement de leur pratique clinique, en institution généralement, en cabinet parfois. Le groupe d'élucidation se donne alors pour tâche de construire le cas dont on parle, soit de dégager la logique subjective où se nouent le symbolique, le réel et l'imaginaire. L'enseignement porte en outre sur le repérage diagnostique, toujours structural. Il s'agit pour le praticien, qu'il soit psychiatre, psychologue, psychothérapeute, orthophoniste... de repérer quelle direction est empruntée pour conduire le travail engagé et quels concepts sont présumés pour rendre compte de cette pratique.

LE MODULE LECTURE

Le Séminaire Théories de la clinique

Le séminaire *Théories de la clinique* mettra à l'étude les questions suivantes.

Qu'est-ce qui fait la caractéristique du désir, s'il se produit au-delà de la demande mais aussi bien se creuse dans son en-deçà ?

Si le sujet dépend de sa demande à l'Autre, ce que l'Autre demande dépend aussi du sujet, par exemple son refus. On examinera ainsi l'incidence de cette réciprocité sur la dimension pulsionnelle, notamment orale et anale.

Pourquoi chez le névrosé la demande elle-même tient lieu d'objet dans le fantasme ? Et qu'en est-il dans la clinique des psychoses ?

Le Séminaire Lectures

Sous forme d'un travail en petits groupes, ce séminaire portera sur l'étude de textes fondamentaux de Freud, les écrits et Séminaires de Jacques Lacan ; le cours de Jacques-Alain Miller *L'Orientation lacanienne*.

L'examen des textes fondateurs sera centré sur les écrits princeps de Lacan sur la dialectique de la demande et du désir, conjointement à la lecture de ses premiers séminaires notamment les livres IV (La relation d'objet) et V (Les formations de l'inconscient). Le séminaire prendra son départ dans la lecture des classiques de Freud sur la demande orale.

ADMISSION AU COLLÈGE CLINIQUE

L'admission au Collège clinique est soumise à un entretien préalable avec un enseignant.

COÛT DE LA FORMATION (60 HEURES) :

- 370 € inscription individuelle
- 1000 € inscription formation permanente
- 160 € étudiant de moins de 26 ans (sur justificatif)

Ce tarif comprend la participation aux enseignements et aux après-midi cliniques. Les demandes d'admission et de renseignements doivent être adressées au secrétariat du Collège clinique.